



PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale
des Territoires

Service aménagement
durable, urbanisme, risques
(ADUR)

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Commune de
AVRICOURT

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Novembre 2014

Toutes vos correspondances sont à adresser à :

DDT de Meurthe-et-Moselle
Case officielle n° 60025
54035 Nancy cedex

Localisation du service :

Place des Ducs de Bar à Nancy
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Tél. : 03 83 91 40 00 - fax : 03 83 28 04 23

Conception : DDT54 / ADUR / VDT
Sources : ©IGN-SCAN25 - Edition 2011
P:\4_ETUDE SURBANISME\SERVITUDE\Cartes_Servitudes\54035_Avr-court\2014\54035_SUP.WOR
CB / 24 novembre 2014

Echelle: 1/10 000


Carte réalisée par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la mission qui incombe au Préfet au titre de l'article L.121-2 du code de l'urbanisme.

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
- Compte tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.

Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration

Servitudes d'utilité publique

 T1 - Voie ferrée

Pour information :

 Limite communale

